



---

## **L'approche prospective au service du développement des filières agricoles : Analyse théorique**

**Jean Rabaswendé OUEDRAOGO**

Docteur en « pilotage et gestion du développement », Bureau d'étude \_ Ministère de l'économie, des finances et de la prospective – Burkina Faso

---

**Résumé :** La problématique du développement est au cœur des politiques publiques. Dans le milieu rural, des stratégies de développement ont été expérimentées pour favoriser la croissance et le bien-être socioéconomique dans les pays pauvres. Ces efforts ont entraîné sur la période 2010 à 2020 une croissance moyenne de 3,2% (FMI<sup>1</sup>). En Afrique au Sud du Sahara, sur la même période, la croissance moyenne est estimée à 3,5%.

Ce niveau de croissance quoique encourageant est en deca des attentes. Certaines parties du monde, notamment l'Afrique et l'Asie sont toujours caractérisées par la pauvreté et la misère. Dès lors, il y a nécessité de changer de paradigme en adoptant des modèles de développement avec une vision à long terme d'où « l'approche prospective. Il s'agit d'un processus de conduite du développement susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations notamment rurales, de favoriser l'épanouissement individuel et la justice sociale.

Cet article cherche à analyser la prospective comme une approche permettant de gérer la situation présente et futur des filières agricoles. Pour la conduite de ce travail, nous avons opté pour une analyse essentiellement documentaire.

**Mots-clés :** développement, croissance, prospective, filière agricole.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.10581807>

---

<sup>1</sup> FMI, Situation et perspective de l'économie mondiale, 2006, 2007, 2008, 2010

## 1. Introduction

Après la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, les questions économiques et sociales sont devenues des problématiques très sérieuses du XX<sup>e</sup> siècle. Il fallait identifier des politiques pour créer un plus grand bonheur pour le plus grand nombre de personnes. Cela a conduit à des propositions de stratégies de développement pour permettre la croissance et le bien-être socioéconomique dans les pays pauvres. Les pays se sont tournés vers l'industrialisation et la modernisation des systèmes de production pour répondre aux besoins croissants et illimités de la population. Ces efforts ont entraîné une croissance de l'économie mondiale. Selon les données du Fonds monétaire international (FMI<sup>2</sup>), sur la période 2010 à 2020, l'économie mondiale a connu une croissance moyenne de 3,2%. En Afrique au Sud du Sahara, sur la même période, la croissance moyenne est estimée à 3,5%.

Ce niveau de croissance quoique encourageant a été victime de séries de crises économiques et de chocs négatifs de grande ampleur : d'abord la crise financière mondiale de 2008-2009, puis la crise européenne de la dette souveraine<sup>3</sup> entre 2010 et 2012, la hausse des prix du pétrole et la crise alimentaire mondiale de 2008, les corrections des prix des produits de base entre 2014 et 2016, l'intensification des conflits géopolitiques et enfin la crise sanitaire de corona virus en 2019. Les multiples chocs ont des facteurs d'enlisement de la pauvreté et de la précarité dans certaines parties du monde. Dans ce sens, Amartya Sen (1999) affirmait que « le développement exige la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux libertés : la pauvreté aussi bien que la tyrannie, l'absence d'opportunités économique comme les conditions sociales précaires, l'inexistence de service publics autant que l'intolérance ou la répression systématique exercée par un Etat autoritaire ».

Dès lors, il est nécessaire d'avoir une attitude proactive, d'où l'approche prospective. L'idée centrale inhérente à la démarche prospective est que l'avenir se construit à travers la maîtrise de son environnement et l'anticipation sur les contraintes. La finalité de la démarche est de réduire les incertitudes face à l'avenir, de décrypter et de conjecturer collectivement des futurs possibles.

L'objectif de cet article est de chercher à analyser la prospective comme une approche permettant de gérer la situation présente et futur des filières agricoles. Pour la conduite de ce travail, nous avons opté pour une analyse essentiellement documentaire en exploitant les écrits y afférentes. Cette démarche nous a permis de dérouler notre raisonnement en deux points. Pour ce, nous rappelons d'abord les implications du concept de développement. Ensuite, nous nous intéressons à la corrélation entre la prospective et le développement.

## 2. Le concept de développement

### 2.1 Evolution du concept de développement

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le concept de développement s'est progressivement imposé comme un enjeu majeur dans les politiques nationales et internationales. Depuis lors, « *c'est l'ensemble des activités humaines qui sont maintenant entreprises au nom du développement* » (Rist, 1996 : 24). Les pays en voie de développement, avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers se sont engagés pour rattraper le retard dans le domaine de l'économie, du social et de la culturel.

<sup>2</sup> FMI, Situation et perspective de l'économie mondiale, 2006, 2007, 2008, 2010

<sup>3</sup> Selon le Ce terme désigne une dette émise par un émetteur souverain, c'est-à-dire en général un État. Une dette souveraine peut être formée de titres d'emprunts émis par le Trésor public d'un pays, de crédits bancaires ou d'institutions d'État, de prêts d'autres États ou d'institutions supranationales. Les titres concernés peuvent être négociables sur les marchés (<https://www.societegenerale.com>, 2019) consulté le 16 juillet 2020

Dans les années 1950, les économistes vont développer des théories qui expliquent le sous-développement comme un problème de croissance des économies arriérées. Rostow (1960), cité par Dwight H. Perkins et al (2006), fervent adepte de cette pensée assimile le développement à la croissance économique. Pour lui, la résolution du problème du sous-développement passe par la modernisation de l'économie des régions en retard de croissance.

Cette vision du développement sera remise en cause par d'autres auteurs qui refusent de confondre la croissance et le développement. Pour ce courant de pensée, le développement ne se mesure pas seulement à la productivité des facteurs de production ou à l'accroissement des revenus mais il est « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global* » (Perroux F, 1961, cité par Legouté en 2001). Cette définition du concept de développement tire la sonnette d'alarme face aux dangers causés par la croissance économique, responsable de fractures sociales et de graves atteintes à l'environnement. Dans ce sens, Hirschman, cité par Elies Furio-Blasco (2002) abordait le développement sous l'angle de l'hypothèse de base de toutes les théories modernes de la croissance économique, à savoir que « l'inégalité de croissance entre les nations et les régions accompagne inévitablement la croissance elle-même ».

A partir de cette nouvelle vision, en plus des questions de croissance, le développement appréhende également des idées de qualités de vie, de bien-être social, de liberté et de réduction des inégalités. Ainsi, au début des années 1990, l'économiste chilien Manfred Max-Neef avec la collaboration du sociologue chilien Antonio Elizalde et du philosophe américain Martin Hopenhayn, ont abordé le concept de développement sous l'angle de la satisfaction des besoins humains fondamentaux<sup>4</sup>.

Au regard de cette nouvelle vision, en 1994, le PNUD apporte la précision en ces termes : le développement accorde « la priorité absolue à la réduction de la pauvreté, aux emplois productifs, à l'intégration sociale, et à la régénération de l'environnement ». Il s'agit d'un processus de changement susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations, de favoriser l'épanouissement individuel et la justice sociale. Cette vision du développement tire sa source de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui dispose en ses Articles 25/26 que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires : elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage et de vieillesse ; ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté,... toute personne a droit à l'éducation ». Dès lors, le concept de développement englobe tous les aspects de la vie humaine et des relations sociales à savoir la préservation de l'environnement, la croissance économique, les flux commerciaux, l'emploi, le chômage, les libertés politiques, l'éducation, la santé, les valeurs culturelles et sociales. D'ailleurs, Amartya Sen (2017) déclarait que le développement consiste à surmonter les handicaps qui entraîne les privations de tous genres, la misère et l'oppression.

La problématique du développement implique l'ensemble des acteurs de la société sous la conduite et les orientations de l'Etat. Ainsi, l'Etat doit « *réguler les activités économiques, sociales, impulser le développement agricole et industriel, protéger les producteurs nationaux face à la concurrence étrangère et créer les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des entreprises* » (Jc. B. Bazika et A. B. Naciri, 2010). Dans le même ordre d'idée, Gregory N. Mankiw et Mark P. Taylor (2011) estiment que « *le marché (l'économie) ne fonctionne que si*

<sup>4</sup> Thierry Groussin, [https://www.socioeco.org/bdf\\_fiche-document-255\\_fr.html](https://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-255_fr.html)

*les droits de propriété sont respectés. Un agriculteur ne produira pas de produits alimentaires s'il s'attend à ce que ses récoltes soient volées, et un restaurant ne servira pas de repas tant qu'il ne sera pas assuré que les clients paieront avant qu'ils ne partent. »*

Joseph Stiglitz affirme qu'un fort interventionnisme étatique peut aider atteindre un niveau plus élevé de bien-être. Pour lui, l'Etat doit intervenir dans le processus de développement du secteur privé, du secteur public. En outre, il doit accompagner le développement communautaire, familial et individuel.

Dans le cadre de cette étude, il a été adopté la conception de Amartya Sen (1999). Pour lui, le développement c'est « *l'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir. (...) Par liberté, j'entends l'ensemble des capacités élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la mal nutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que des libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression, etc.* ». Cette affirmation de Sen laisse voire que vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable sont des critères importants du développement socioéconomique.

## 2.2 Les étapes du développement

La croissance économique se traduit par une amélioration des revenus de la population. A long terme, elle modifie la structure de l'économie, suivant un processus donné. Rostow (1960) affirmait que « *la croissance économique est un processus comportant plusieurs étapes, stimulé par un désir inexorable d'amélioration des conditions de vie autant que de recherche de profits* ». Ainsi, en analysant le processus de développement des Etats, Rostow a identifié cinq (05) étapes de la croissance, allant d'une société traditionnelle à la société de grande consommation :

1. **La société traditionnelle** est caractérisée par une stagnation de la productivité à dominance agricole et la rareté des échanges. En conséquence, les ressources consacrées à l'agriculture sont importantes ;
2. **Les conditions préalables au démarrage** : l'idée de progrès et les comportements qui lui sont associés se diffusent. L'instruction s'étend et s'adapte aux besoins de l'activité économique moderne. L'esprit d'entreprise ou de s'enrichir se développe et avec lui l'épargne et l'investissement ainsi que les échanges intérieurs et internationaux ;
3. **Le démarrage** (ou take off) est la période pendant laquelle le taux d'investissement croît et l'industrie devient le moteur du développement. ;
4. **La marche vers la maturité** est l'étape au cours de laquelle la diffusion du progrès technique s'accompagne du développement économique, démographique et social ;
5. **L'ère de la consommation de masse** est celle où la production des biens de consommation durables et services deviennent les principaux secteurs de l'économie.

Cette vision rostowienne du développement est remise en cause par Alexander Gerschenkron<sup>5</sup> en 1962. Pour cet économiste, il s'agit du processus historique de développement des pays occidentaux au cours de leur industrialisation et ne saurait être appliquée aux pays en voie de développement. Il soutient que ces étapes peuvent être sautées du fait que l'introduction de nouvelles technologies dans les actions de développement.

---

<sup>5</sup> Economic Backwardness in Historical Perspective

D. H. Perkins et al (2008), quant à eux décrivent le processus du développement en quatre étapes :

1. La part du secteur agricole dans le PIB totale diminue, alors que celle de l'industrie et des services augment ;
2. La proportion de la population active exerçant dans l'agriculture diminue, tandis que celle des actifs dans l'industrie et les services croît ;
3. L'exode rurale se développe avec pour effet, l'agrandissement des villes ;
4. L'augmentation de la production des biens et services entraîne le développement des marchés.

Nous retiendrons des analyses de Rotow et de D. H. Perkins que la croissance économique s'accompagne d'une évolution générale de l'économie. On assiste au passage d'une économie traditionnelle avec une prédominance de la production agricole à une économie moderne caractérisée par une prédominance de la production industrielle et des services. Cette mutation économique s'opère grâce à la modernisation de l'agriculture qui permet de libérer de la main d'œuvre au profit de la production industrielle et des services.

**La modernisation des outils de production** permet d'une part d'améliorer le rendement de la production et d'autre part, la libération de main d'œuvre pour d'autres types d'activités comme la transformation et la commercialisation.

**La modernisation des équipements des acteurs de la transformation** influence les rendements des unités de transformation. Toute chose étant égale par ailleurs, l'amélioration des rendements entraîne une amélioration des revenus. En outre, le personnel libéré au niveau du maillon de la production grâce à la modernisation peut se retrouver au niveau de la transformation. L'augmentation des acteurs de la transformation entraîne une augmentation des quantités des produits transformés.

### 2.3 Théorie de l'acteur de développement

La théorie de l'acteur considère l'homme comme bénéficiaire et acteur du développement. L'individu entreprend des activités pour améliorer son bien-être et assurer sa prospérité. Ainsi, Eric Glon, et Jean-Pierre Renard (1996) affirment que « *le développement repose sur la volonté des individus à se prendre en charge, à la mobilisation d'acteurs variés qui, au nom de leurs compétences et de leur disponibilité, esquissent progressivement des initiatives, voire un projet dont la cohérence retient l'attention de partenaires potentiels* ».

La théorie de l'acteur est une discipline qui s'est développée dans les années 80 et met l'individu au cœur de la réflexion sur les actions de développement. Il s'agit d'une théorie transversale car c'est un courant de pensée interdisciplinaire qui se focalise sur l'individu, ses actions et interactions avec les autres et avec son environnement. Evelyne Jardin (2009) postulent que les individus élaborent des stratégies en fonction de buts personnels. Ainsi, un acteur de développement n'a pas un comportement type mais agit en fonction de ses intérêts. On parlera donc d'actions intentionnelles et raisonnées selon un « schéma utilitariste<sup>6</sup> ».

---

<sup>6</sup> Doctrine morale et politique de Bentham et de John Stuart Mill fondée sur la notion d'utilité ou de « principe du plus grand bonheur » permettant de diviser les actions ou les choses en bonnes ou mauvaises selon qu'elles tendent à augmenter ou non le bonheur et à diminuer la souffrance.

## 2.4 Principes qui guident les choix des acteurs de développement

Les théories du développement se fondent sur des principes qui relèvent des théories économiques. Si l'on considère l'économie comme la manière dont les individus ou la société gère les ressources rares afin de satisfaire les besoins fondamentaux, il sera difficile d'établir une frontière nette entre le développement et l'économie. Ils sont plutôt complémentaires et indissociables. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est couramment utilisé le concept de développement économique pour qualifier les progrès ou l'idéal à atteindre dans le processus d'amélioration de la qualité de vie de la population.

Dans la conception occidentale, le « développement apparaît comme un idéal à atteindre, un concept « prêt-à-porter » ou « prêt-à-utiliser » ou encore une recette qui peut être apprêtée dans toutes les parties du globe en suivant le mode d'emploi donné par les occidentaux et par leurs représentants » (Suzanne Tremblay, 1990). Une recette suppose un manuel ou un guide permettant, à partir des principes et des ingrédients de base d'aboutir à un produit fini.

Ainsi, les principes de l'économie élaborés par les premiers théoriciens de l'économie classique, que sont Adam Smith (1723-1790), David Ricardo (1772-1823) et Jean-Baptiste Say (1767-1832), ont servi de base, aux théories du développement économique.

Dans le développement qui suit, nous nous sommes inspirés des écrits d'auteurs tels que Gregory N. Mankiw et Mark P. Taylor, (2011), Dwight H. Perkin et al (2011), Paul Krugman et Maurice Obstfeld (2009) pour proposer quatre principes assez importants pour l'économie.

### ➤ Principe 1 : L'arbitrage et le coût d'opportunité

Dans la société, les individus font face à différents types d'arbitrage. Cet arbitrage consiste à prendre la décision d'abandonner ce qu'on aime pour obtenir ce qu'on préfère. L'arbitrage implique alors un choix à opérer entre plusieurs biens ou services. Dès lors, l'arbitrage conduit à une prise de décision rationnelle. Cette décision nécessite de comparer les coûts et les bénéfices des alternatives qui se présentent afin d'affecter les ressources au secteur rentable. Le choix d'un bien implique le renoncement à d'autres biens. Le coût d'acquisition d'un bien ou d'un service représente ce qui est renoncé pour l'acquérir : il s'agit du coût d'opportunité.

Dans le processus de développement, le gouvernement, au regard de la rareté des ressources et du potentiel de développement des différents secteurs, fait des arbitrages. Cet arbitrage amène l'autorité politiques à soutenir la promotion d'un secteur au détriment d'autres secteurs. Dans le domaine des filières agricoles, le choix du gouvernement permet de distinguer les filières dites stratégiques et celles dites prioritaires. Le choix du gouvernement est motivé par la recherche de l'efficacité des investissements et l'équité dans le partage des ressources.

L'efficacité signifie que les acteurs rentabilisent au maximum leurs investissements et tirent le meilleur parti des ressources. Afin d'être efficaces, les agents économiques peuvent renforcer leurs capacités techniques ou acquérir des outils modernes de production. En outre, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement de l'Etat à travers des facilités d'exportation des produits ou d'importation des matières premières ou de la technologie.

L'équité signifie que les fruits de la croissance sont partagés de manière juste entre les membres de la société. Pour promouvoir l'équité, le gouvernement peut adopter des politiques de protection sociale pour soutenir les populations vulnérables. A ce titre, le Burkina Faso a adopté la politique nationale de protection sociale dont l'objectif global est de contribuer au changement qualitatif des conditions de vie de toutes les couches sociales par (i) le développement de mécanismes adéquats et pérennes de prévention et de couverture des risques majeurs et de gestion des chocs et (ii) l'extension de l'assurance sociale à toutes les catégories de travailleurs.

Par ailleurs, le gouvernement peut aussi promouvoir l'équité par une politique fiscale favorable aux acteurs économiques à faible revenu. C'est le cas par exemple de la politique fiscale du Burkina. La contribution à l'impôt unique sur le traitement des salaires est fonction du niveau de revenu. Plus le revenu est élevé, plus la contribution de l'acteur concerné est grande.

➤ **Principe 2 : Les incitations comme facteur de motivation à la production**

Les incitations sont liées à l'environnement de production et de commercialisation. Lorsque l'agent économique dispose de matières premières à prix abordable et un marché pour la vente des biens, il est incité à s'investir. Au niveau de l'agriculture, l'incitation est fonction de la nature des droits de propriété sur l'exploitation du sol, des prix d'achat des intrants, de l'existence de débouchés et de la disponibilité de la technologie. Ainsi, les acteurs prennent leurs décisions d'investir en comparant les avantages et les coûts. Ils cherchent à être rationnel en analysant la valeur ajoutée que peut procurer une unité additionnelle d'investissement.

Les acteurs économiques sont motivés à produire ou à transformer davantage lorsqu'ils sont rassurés de l'existence des débouchés, des facilités d'acquisition des intrants ou des outils de transformation. Cela signifie qu'ils sont sensibles et réagissent aux incitations.

Aussi, lorsque les prix de vente des produits sont élevés, les producteurs sont incités à doubler d'effort pour augmenter leurs revenus. A contrario, lorsque l'Etat impose des taxes d'exportation assez élevées, les acteurs de la filière trouvent leurs marges réduites. Par conséquent le niveau de la production baisse. La mobilisation des acteurs d'une filière pose alors un problème d'incitation individuel et collective

Par ailleurs, il est à noter que la sécurité, le climat des affaires attractif et l'environnement de travail agréable sont des facteurs qui incitent les acteurs nationaux et étrangers à s'investir pour le développement.

En somme, les individus modifient leur comportement lorsqu'une situation change les coûts et les avantages auxquels ils sont confrontés.

➤ **Principe 3 : Les échanges comme facteur de spécialisation**

Les économistes s'accordent à reconnaître que les échanges entre pays sont profitables et bénéfiques pour tous.

Par exemple, les produits en provenance de l'Europe ou de la Chine sont le plus souvent présentés comme les concurrents des produits africains sur le marché africain et mondial. Cela est juste, car les entreprises européennes et chinoises produisent le plus souvent les mêmes biens que les entreprises africaines pour le même marché.

Cette concurrence entre les productions européennes, chinoise et africaine peut paraître en défaveur du continent africain. Toutefois, elle pourrait offrir l'opportunité à l'Afrique de produire des biens et services dont la production nécessite beaucoup de ressources localement abondantes, et d'importer des biens utilisant de manière intensive des ressources relativement rares au niveau local. Au regard de cet avantage, P. Krugman et M. Obstfeld affirment que les échanges entre deux pays permettent de se spécialiser dans des productions plus ciblées et de gagner ainsi en efficacité, en tirant parti des économies d'échelle des échanges de bien et service. Et G. N. Mankiw et M. T. Taylor de renchérir en disant que le commerce permet aux pays de se spécialiser dans ce qu'ils font le mieux et de bénéficier d'une plus grande variété de biens et de services.

➤ **Principe 4 : L'économie du marché comme mode d'organisation de l'activité économique**

Le terme « économie du marché » désigne un système économique où les décisions d'un planificateur central sont remplacées par les décisions de millions de firmes et de ménages. Il s'agit d'un système dans lequel les firmes et les ménages ont la liberté de vendre et d'acheter des biens, des services et des capitaux.

Les économistes s'accordent à reconnaître que c'est un système idéal pour le développement car les variables économiques tels que la production et la consommation fluctuent en fonction des principes de l'offre et de la demande, avec une intervention minimale de l'Etat. En effet, l'économie de marché s'accompagne dans la plupart des pays avec des restrictions imposées par l'État en vue d'un meilleur fonctionnement du marché. Une telle économie n'est pas incompatible avec l'existence de programmes sociaux et d'un État interventionniste, à moins que celui-ci ne dépasse une certaine limite.

Adam Smith (1776) souligne l'importance de l'économie de marché à travers la théorie de la main invisible. Pour lui, l'équilibre entre l'offre et la demande de biens et services est guidé par une main invisible ; et c'est cette main invisible qui régule le marché dans une situation d'un marché libre et concurrentiel.

Pour bien fonctionner, la théorie de la main invisible accorde une place bien que minimale à l'Etat dans la sphère économique. Celui-ci intervient pour garantir la sécurité et la quiétude des agents économiques. Les marchés ne fonctionnent que si les droits de propriété sont respectés. Dans le domaine social, l'Etat, à travers les prélèvements sur l'activité économique assure la disponibilité et la qualité du service de la santé, de l'éducation et de l'assainissement du milieu des affaires. Dans ce sens, la pensée keynésienne propose une intervention de l'État : augmentation de la demande (dépenses) en période de crise/dépression et diminution de la demande (épargne) en période de croissance. Par ce mécanisme, l'Etat régule le fonctionnement du marché dans son ensemble.

Dans certain domaine spécifique comme la recherche en laboratoire, Kremer, cité par Arvind Subramanian, (2007), a développé le concept de garantie de marché. Dans sa conception, une garantie de marché vise à créer pour de futurs produits un marché assez vaste et crédible pour stimuler le financement privé de la recherche et accélérer le renforcement des capacités de fabrication des produits essentiellement destinés à la consommation.

Dans cadre du développement des produits agricoles, la dynamique du marché est fonction de l'offre et de la demande. En effet, les producteurs sont mobilisés suivant le coût et l'existence de marché. De même, les consommateurs décident suivant les coûts et l'existence du produit. L'équilibre entre l'offre et la demande du produit permet de fixer les prix et de déterminer les quantités.

Les garanties de marché d'un produit agricole se traduit par la signature de contrat entre les acteurs. Bijman (2008) distingue trois (03) types de contrats dans le domaine agricole. Il s'agit du contrat de commercialisation, du contrat de fourniture de ressources et du le contrat de gestion de la production.

**Le contrat de commercialisation** garantit à l'agriculteur l'achat de sa production en définissant les obligations des différentes parties contractantes.

**Le contrat de fourniture de ressources** permet de s'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité de certains intrants physiques ou techniques. Dans ce type de contrat, le producteur s'approvisionne auprès du fournisseur à crédits et se voit conférer en contrepartie l'exclusivité de la commercialisation des produits.

**Le contrat de gestion de la production** où les producteurs concèdent leurs droits de gestion et de prise de décision aux acheteurs en acceptant de suivre les spécifications agricoles de l'acheteur.

## 2.5 Critères de développement

Le concept de développement socioéconomique renvoie à la satisfaction des besoins de la population du point de vue économique (revenu) et du point de vue sociale (qualité de vie, santé, éducation, liberté, etc.). Selon Amartya Sen (1999), l'essentiel du développement c'est « *l'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir. (...) Par liberté, j'entends l'ensemble des capacités élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la mal nutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que des libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression, etc.* ». Cette affirmation de Sen laisse voir que vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable sont des critères importants du développement socioéconomique. En plus de ces critères de base, les défenseurs de la théorie du développement durable intègrent la préservation et la conservation de l'environnement pour les générations future comme un critère de développement.

Pour quantifier le développement, le PNUB a adopté en 1990 l'Indice du développement humain (IDH). Le concept du développement est plus large que ce qu'en décrit l'IDH. Toutefois, il est plus réaliste que l'indicateur précédemment utilisé, le Produit intérieur brut (PIB) qui n'évalue que la production économique. L'IDH a été développé par les économistes Amartya Sen et Mahbub Ul Haq. Pour ces économistes, le développement est un processus d'élargissement du choix des gens et doit se construire sur les besoins de bien-être individuel ou collectif.

L'IDH est calculé annuellement en fonction de trois composantes : le niveau de revenu, l'espérance de vie et le niveau d'éducation ou la connaissance (du taux de scolarisation et taux des adultes sachant lire, écrire et compter). Il est compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent). Pour éviter de prioriser un critère par rapport à un autre, D H. Perkins et al (2006) attestent que les variables qui favorisent le développement à croissance rapide sont entre autres la stabilité économique et politique, la santé et l'éducation relativement meilleure, la gouvernance et les institutions plus fortes et la politique commerciale plus ouverte.

## 3. La prospective au service du développement

### 3.1 Fondements théoriques

Le monde change... Rien n'est plus écrit d'avance, tout peut arriver. Tous les jours, pourtant, il faut prendre des décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise, alors que les mutations s'accroissent et les incertitudes s'accroissent (J. Lesourne et al, 1996). Les approches traditionnelles de prévision et de planification ne sont plus adaptées à l'anticipation et la construction du futur. Il faut une autre approche pour développer les entreprises agricoles. C'est ce qui justifie le développement de l'approche prospective comme une outil de gestion du développement.

La prospective est une discipline et une attitude en vue de l'action (Jean Darcet, 1967). Elle est porteuse des ambitions, des attentes et des besoins des acteurs directes et indirectes d'une filière. Cette démarche consiste à échanger sur les questions majeures du domaine, de détecter les signaux faibles et les bifurcations, d'identifier les futurs notamment celui souhaité et de définir les moyens et actions pour la conduite du changement. Dans ce sens, l'idée centrale de la prospective est que l'avenir n'est pas un hasard. Il se construit et il est à inventer. Elle procède par la reconnaissance d'un scénario cohérent représentatif d'un futur désiré, grâce auquel les

acteurs concernés vont se poser les bonnes questions et définir collectivement leur vision souhaitable quant à l'avenir (P. Durance et al, 2007). Au regard de sa finalité et de sa démarche, la prospective est considérée comme une approche de la gestion du développement. Elle s'appuie sur la perception et les aspirations des acteurs et la co-construction du projet de développement.

La prospective est centrée sur l'information des dirigeants, la prévision de l'avenir et l'anticipation. Pour construire l'avenir, il faut faire preuve d'anticipation (Michel Gode, 2000). Les gouvernements s'efforcent de trouver des solutions face aux conséquences de la mondialisation et des crises sociopolitiques et économiques. Tout est urgent, il faut aller vite. Or, rouler vite sans rien voir est simplement insensé. « Sur une route bien connue, le conducteur d'une charrette qui se déplace au pas, la nuit, n'a besoin, pour éclairer sa route, que d'une mauvaise lanterne. Par contre l'automobile qui parcourt à vive allure une région inconnue doit être munie de phares puissants » Jean Darcet (1967).

La prospective est une réflexion qui fait saisir l'avenir à travers le passé dans sa complexité, sa mobilité, ses risques et ses surprises. La prospective invite à des actes aussi raisonnables en tenant compte du passé, des risques et des incertitudes. Par rapport au passé, le présent est une réussite dont l'orgueil nous exalte, ou un échec qui semble demander une revanche. Par rapport à l'avenir, le présent s'offre à nous dans toute sa fraîcheur : il est un présage, un indice, un moyen, une menace, une promesse (Gaston Berger, cité par Jean Darcet, 1967).

### **3.2 Fondements historiques**

La prospective, à l'image de la planification stratégique est d'origine militaire. Elle a été expérimentée par l'armée américaine, au sortir de la deuxième guerre mondiale en 1945. En effet, au regard des conséquences de la guerre et la puissance de l'ennemi, il fallait inventorier tous les scénarios possibles. Dès lors, les américains se sont lancés dans la réflexion prospective à travers la méthode Delphi et des scénarios. C'est ce qui a abouti l'utilisation de l'arme nucléaire à Hiroshima. La prospective américaine est exploratoire. Elle est l'œuvre des seuls prospectivistes. Ce sont eux qui construisent les scénarios. L'accent est mis sur la recherche-développement et l'innovation.

En France, la prospective a été développée dans les années 1960, dans la logique de développement et de rattrapage économique. La DATAR et le Ministère de l'économie ont conduit les réflexions sur les problématiques majeures étaient : Que signifie relance du développement ? Sous quelle forme ? Avec quels ingrédients ? La prospective française est tournée vers l'action. Elle choisit parmi les scénarios un futur possible et souhaitable.

### **3.3 La prospective, une approche de la gestion stratégique des filières agricoles**

« La base de toute réflexion prospective comprend la réalisation collective d'un diagnostic inscrit dans le temps long (forces/faiblesses, menaces opportunités, questions clefs pour le futur), l'analyse des tendances lourdes, la détection des germes de changement et des signaux porteurs de sens, le repérage des ruptures et discontinuités redoutées ou souhaitées dans le futur, et, pour finir, la mise en cohérence de cette « grammaire prospective » à travers l'élaboration collective de scénarios contrastés » (P. Durance et al, 2007). Dès lors, la prospective est un examen de l'avenir et une analyse de l'inconnu à partir d'un diagnostic.

La non maîtrise de l'avenir exige aux acteurs de développement notamment agricole d'adopter une posture stratégique de construction du futur. Cette posture stratégique suppose une analyse des variables déterminants des filières agricoles, un examen de l'environnement interne et externe et un choix raisonnable et rationnel du futur désiré. Dès lors, la réflexion prospective et stratégique devient indispensable non seulement pour avoir une vision d'ensemble de la filière

agricole et mais aussi de définir les conditions idéales de mobilisation des connaissances et des moyens relatifs à l'implémentation du futur souhaité.

Dans le domaine agricole, la prospective répond à deux questions :

- ☛ Si le système national de production agricole continue son évolution tendancielle, que va-t-il advenir ?
- ☛ Au regard des évolutions technologiques et des changements climatiques, que peut-il advenir aux filières agricoles ?
- ☛ Quels sont les scénarii potentiels des filières agricoles ?
- ☛ Quelles sont les actions à mener pour favoriser l'avènement du scénario souhaité ?

Selon la doctrine, les résultats de la prospective n'engagent pas l'action mais la préparent. La prospective devient stratégique lorsque la réflexion est assortie d'un scénario souhaité et des actions qui favorisent l'avènement dudit scénario.

Pour définir le futur stratégique et fédérateur du développement plusieurs étapes<sup>7</sup> sont nécessaires :

- combiner les hypothèses de la vision des futurs possibles de la filière concernée ;
- détecter le plus réaliste et le souhaité ;
- analyser la faisabilité du futur souhaité afin de formuler des orientations stratégiques ;
- réaliser les choix et prendre les décisions conduisant à l'action ;
- mettre en place un mécanisme de suivi.

Le caractère stratégique de la prospective permet d'anticiper sur les difficultés et les évolutions de développement de la filière. Anticiper le futur c'est prendre en compte les signaux faibles, les inflexions, les ruptures et les bifurcations. En partant du principe que la productivité seule ne garantit pas la compétitivité, Robert Salmon identifie sept domaines d'anticipation/veille :

- veille technologique : cela consiste à disposer de l'information utile au moment propice, de façon à ne pas laisser passer des signaux, même faibles, mais porteurs de sens.
- veille sociétale : cela consiste à scruter les évolutions comportementales et socioculturelles de ses consommateurs et des commerçants.
- veille commerciale : il s'agit de la surveillance de l'environnement et l'analyse du marché dans son ensemble ou d'un pan spécifique à un produit
- veille concurrentielle : il s'agit de repérer « en temps et en heure » ce que font les concurrents actuels ou potentiels.
- veille législative : cela consiste à surveiller l'évolution des textes réglementaires des concurrents en matière de commerce. Cette surveillance est faite au niveau national.
- veille géographique : il s'agit d'une analyse de l'environnement national et international dans le but de détecter les lieux d'implantation des représentations de l'entreprise
- veille géopolitique : il s'agit d'identifier les zones à forte consommation du produit ou des zones à forte production de matière première.

Une option stratégique est valable dans un contexte économique, politique et social donné. La modification d'un de ses paramètres peut rendre le choix stratégique vétuste. De ce fait, la prospective a recours à la technique des scénarios en combinant des hypothèses multiples que l'on peut concevoir. La pertinence de la démarche est qu'elle facilite la compréhension d'avenirs contrastés, l'évaluation des probabilités d'occurrence et l'identification de réponses stratégiques

<sup>7</sup> Voir à ce sujet P. Durance et al 2007 et Godet 2004

raisonnables. Dès lors, des analyses sur la stratégie des acteurs et l'évaluation approfondie de la faisabilité des décisions, seront déterminantes. Cette réflexion approfondie sur la mise en œuvre des décisions stratégiques s'appuie sur les principes de l'économie : l'arbitrage et le coût d'opportunité, les incitations comme facteur de motivation à la production, les échanges comme facteur de spécialisation et l'économie du marché comme mode d'organisation de l'activité économique.

### 3.4 Attitude prospective

Avant d'être une méthode ou une discipline, la prospective est une attitude (Michel Godet, cité par P. Durance 1967). La prospective est consubstantiellement liée au développement et au mutation des organisations, des territoires, des individus et des secteurs de l'économie. La problématique du développement intègre la prospective comme démarche au même titre que la planification et la prévision sans pour autant les confondre. Le souci de l'avenir a toujours été préoccupant : il s'agit d'anticiper, de prévoir et de se donner les moyens de penser au long terme sur la pérennité de la matière première, la production et la consommation. Dans ce sens, Michel Godet affirme que l'avenir dépend essentiellement de la capacité des acteurs à se mobiliser autour de vision partagée. Ainsi, les acteurs doivent minimiser les potentielles incertitudes de l'avenir, en imaginant les futurs possibles dans le but de faire émerger la vision d'un futur souhaitable. La prospective identifie quatre postures pour envisager le futur :

- **Posture 1** : Futur anticipé : Je pense que je peux prédire le futur, mais pas l'influencer. Il est donc déterminé et je dois l'anticiper. La question qui caractérise cette posture est : compte tenu de ce futur, « que dois-je faire ? » pour m'y définir une place optimale. Exemple : la planète Terre a un potentiel de ressources limité.
- **Posture 2** : Futur souhaité : Je pense que je peux prédire le futur et que j'ai pouvoir d'influencer l'environnement pour qu'il advienne. La question est : "qu'est-ce que je veux faire ?". Exemple : Avec le changement climatique les inondations et sécheresses deviennent récurrentes.
- **Posture 3** : Futur adaptatif : Je pense que je ne peux ni prédire le futur, ni l'influencer. Je subis l'environnement et donc je dois m'adapter pour survivre. La question devient : "comment réagir à ce qui m'arrive ?". Exemple : Le présent m'appartient, le futur est à Dieu
- **Posture 4** : Futur construit : Je pense que je ne peux pas prédire le futur, mais que ça ne m'empêche pas de l'influencer. Il n'existe pas de futur idéal, mais je peux agir, car la situation présente est pourvoyeuse de moyens pour transformer mon présent en un futur acceptable. La question est : "qu'est-ce que je peux faire avec ce que j'ai ?". Exemple : faire mieux avec moins. Le recyclable, la seconde main, l'occasion...

En fonction de la situation et du domaine, l'attitude prospective peut conduire à la combinaison de plusieurs postures. La démarche consiste à analyser les évolutions et les ruptures, de se poser les questions sur des changements possibles. Cela consiste à identifier les changements possibles, se préparer à anticiper les évolutions, conduire ou accompagner le changement, agir et mettre en mouvement. Gaston Berger distingue huit composantes de l'attitude prospective :

- voir loin : Aller au-delà de l'extrapolation d'un passé récent.
- voir large : Prôner l'approche systémique, dégager les liens, les articulations, rendre intelligible les doutes, les controverses, les paris.
- analyser en profondeur : Attirer dans ses filets les logiques profondes des territoires. Dépasser le stade de la prévision.

- prendre des risques : Utopie, approche visionnaire, résistance au changement. Le champ de la prospective laisse une liberté que ne permet pas l'obligation à laquelle nous soumet l'urgence.
- penser à l'homme : Sans pour autant être la mesure de toutes les choses. L'Homme donne l'échelle dans les études prospectives.
- voir autrement : Fuir le politiquement correct, contester les idées au goût du jour, faire comprendre plutôt que faire savoir, pour échapper au conformisme des idées reçues ;
- voir ensemble : L'intelligence collective pour faciliter l'appropriation et la mutualisation des compétences. Présenter les points de vue des uns et des autres, mais ne pas être neutre, car la neutralité équivaut à l'indifférence ;
- utiliser des outils et méthodes : aussi rigoureux et participatifs que possible pour structurer la réflexion et réduire les inévitables incohérences collectives

Selon Robert Salmon, directeur de la prospective du groupe Oréal (cité par J, Lesourne et al, 1996) l'attitude prospective doit recouvrir deux notions différentes :

- a) La préactivité ou faire en sorte de se donner les moyens de réagir à un changement que l'on a anticipé. Attitude défensive, nécessaire mais insuffisante.
- b) La proactivité : là, c'est l'inverse. On ne subit plus l'événement, on le suscite, on le provoque, on fait en sorte qu'il arrive parce qu'il fait partie d'une stratégie d'un futur élaboré et voulu.

### 3.5 La démarche de la prospective

La prospective est une démarche de conception et de planification pluridisciplinaire qui intègre la dimension du temps long, passé et à venir. Elle s'efforce d'identifier les changements possibles, de se préparer à anticiper les évolutions, de conduire ou accompagner le changement et enfin d'agir et mettre en mouvement. Hugues de Jouvenel (2002) distingue les étapes fondamentales suivantes :

- **Le diagnostic**

En prospective, le terme de diagnostic est une analyse systémique dans le but de mettre en évidence les dynamiques (inter relation entre les variables clés) d'un domaine. En application aux filières agricoles, il s'agit d'un examen des tendances, bifurcations, inflexions et des ruptures des variables influentes de la production, de la transformation et de l'exportation.

Le diagnostic est fait collectivement et de manière objective pour dégager les forces, les faiblesses, les menaces, les opportunités, les perceptions et les aspirations. Ce schéma facilite la connaissance de la filière, de son histoire passée et des désirs des acteurs. Le diagnostic fait ressortir les tendances qui paraissent influentes au domaine concerné par l'analyse prospective.

- **La construction du système et l'identification des variables clés.**

Cette étape consiste à identifier les variables clés, qui exercent ou sont susceptibles d'exercer une influence sur la situation présente et futur de la filière agricole.

Les variables seront analysées dans le but d'établir leur inter relations. Pour ce faire, il est fait recours à une matrice d'impacts croisés au sein de laquelle lesdites variables sont portées en lignes et en colonnes.

La méthode consiste à déterminer les liens suivants :

une causalité directe : A -----> B

une causalité inverse : A <----- B

ou indirecte : A -----> C -----> B

- **Le recueil de données sur les variables**

Pour chaque variable motrice, il conviendra de répondre aux trois questions suivantes :

- a. Quelle a été l'évolution passée de cette variable ?
- b. Quelle est son évolution tendancielle (extrapolation raisonnée) ?
- c. Quelles sont les inflexions et ruptures éventuelles qui pourraient venir contrecarrer l'évolution tendancielle ?

- **La construction des futurs possibles**

La construction des futurs possibles consiste à faire des simulations de scénarii sur les avenir possibles de la filière concernée. La méthode des scénarios adoptée dans cette étude consiste à : (i) balayer le champ des possibles, (ii) à construire des scénarios partiels (thématiques) et (iii) des scénarios globaux d'évolution.

Les variables clés de l'analyse structurelle et les questions clés du jeu des acteurs sont regroupées en composantes et sous-systèmes. Leur combinatoire va faire l'objet de l'analyse morphologique.

- **Les choix stratégiques.**

Les choix stratégiques en prospective sont les décisions qui engagent l'avenir d'un système. Il s'agit de la définition de l'objectif, le but et la finalité à long et moyen terme des interventions. Ces choix stratégiques permettent d'éclairer la route, de déceler quelles sont les tendances lourdes, les zones d'incertitudes majeures, les principaux risques de ruptures, les défis auxquels on risque de se trouver exposé, les stratégies qui pourraient être adoptées, leurs avantages et leurs inconvénients respectifs. La finalité de l'exercice de la prospective, c'est de faire un choix stratégique et d'identifier les actions et les acteurs de mise en œuvre.

#### **4. Conclusion**

Le concept de développement englobe tous les aspects de la vie humaine et des relations sociales à savoir la préservation de l'environnement, la croissance économique, les flux commerciaux, l'emploi, le chômage, les libertés politiques, l'éducation, la santé, les valeurs culturelles et sociales. Le processus de développement se traduit par le passage d'une économie traditionnelle avec une prédominance de la production agricole, à une économie moderne caractérisée par une prédominance de la production industrielle et des services. Cette mutation économique s'opère grâce à la modernisation de l'agriculture qui permet de libérer de la main d'œuvre au profit de la production industriel et des services.

Dans le but d'impulser un développement holistique et intégrer de l'agriculture, cette étude propose d'adopter l'approche prospective. En effet, le milieu agricole est confronté à la variation climatique, à la rareté des sols et l'évolution technologique. Les approches traditionnelles de prévision et de planification ne sont plus adaptées à l'anticipation et la construction du futur. C'est ce qui justifie le développement de l'approche prospective comme une outil de gestion du développement.

La prospective est une discipline et une attitude en vue de l'action (Jean Darcet, 1967). Elle est porteuse des ambitions, des attentes et des besoins des acteurs directes et indirectes d'une filière. Cette démarche consiste à échanger sur les questions majeures du domaine, de détecter les signaux faibles et les bifurcations, d'identifier les futurs notamment celui souhaité et de définir les moyens et actions pour la conduite du changement. L'objectif est d'identifier la porte d'entrée de la filière et les leviers à actionner pour promouvoir le développement de la filière.

La démarche de la prospective utilise plusieurs outils dont les plus utilisés sont l'analyse rétrospective des données, l'analyse structurelle avec le logiciel Micmac pour l'identification des variables clés, l'analyse des jeux d'acteurs avec Mactor pour déterminer les acteurs dominants et l'analyse morphologique pour la construction de scénarios.

## Bibliographie

- Amartya Sen, 1999**, *development as freedom*. La traduction française : Edition Odile Jacob, 2000, sous le titre : un nouveau modèle économique, développement, justice, liberté, Édition brochée, 368 pages
- Amartya Sen, 2017**, *Collective Choice and Social Welfare An Expanded*, Edition Harvard University Press |
- Amartya Sen. 1999**, The possibility of social choice, dans *American Economic Review*, 30 pages
- Arvind Subramanian, 2007**, *Mettre les théories au service de l'idéalisme*, publié dans *Finances & Développement* en Décembre 2007 9 pages
- Bijman J., 2008**. Contract farming in developing countries: an overview; Working Paper; Wageningen University. 32 p
- Dwight H. Perkins, Steven Radelet et David L. Lindauer, 2006**, *Economie du développement*,
- Dwight H. Perkins, Steven Radelet et David L. Lindauer, 2006**, *Economie du développement*,
- Elies Furio-Blasco, 2002**, *Du développement économique au développement de la connaissance une étude comparative des ouvrages de Albert O. Hirschman*, Dans *Cahiers d'économie Politique* 2002/1 (n° 42), pages 89 à 109
- Evelyne Jardin, 2009**, *L'acteur et le système*, Dans *La sociologie* (2009), page 170
- FMI**, Situation et perspective de l'économie mondiale, 2006, 2007, 2008, 2010
- Gilbert RIST, 1996**, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 462 pages
- Gilbert Rist, 2018**, *La tragédie de la croissance Sortir de l'impasse*, Collection : Académique, Éditeur : Presses de Sciences Po, Pages : 168
- Glon Éric et Renard Jean-Pierre, 1996**, *Stratégies, territoires et développement local*. In: *Hommes et Terres du Nord*, 1996/4. p. 193.  
Godet Michel, en collaboration avec Philippe Durance, Prospective stratégique, problèmes et méthodes, Cahiers n°20 du LIPSOR
- Gregory N. Mankiw et Mark P. Taylor, 2011**, *Principes de l'économie*, 2<sup>ème</sup> édition européenne, Nouveau Horizon, 1185 pages
- Hugues de Jouvenel, 2002**, *La démarche prospective, un bref guide méthodologique* *Revue Futuribles* (n°247, novembre 1999), mise à jour 2002, 334 pages
- Jacques Lesourne, Christian Stoffaës avec Arie de Geus, Michel Godet, Assaad-Émile Saab et Peter Schwar, 1996**, *la prospective stratégique : concepts et études de cas*, InterEditions, Paris, 296 pages
- Jc. B. Bazika et A. B. Naciri, 2010**, *Repenser les économies africaines pour le développement*, CODESRIA 2010, Edited by Jean-Christophe Bounou Bazika et Abdelali Bensaghir Naciri, 252 pages
- Jean Darcet (1967), *étapes de la prospective*, Presses Universitaires De France
- Krugman P. et M. Obstfeld , 2008** « *Economie internationale* », 8<sup>ième</sup> édition, Pearson
- Legouté, J. R. 2001**. « *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque* », *Cahier de recherche* Vol. 1, no 1, p 1-43

**Michel Godet**, 2000, « La prospective en quête de rigueur : portée et limites des méthodes formalisées » paru dans Futuribles n° 249 janvier 2000

PNUD : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>, les objectifs du développement durable consulté le 20/03/2020

**Rostow, W.W.** 1963, Les étapes de la croissance économique, Paris, Le Seuil.

[Fiche n°11 sur le diagnostic en prospective territoriale | DREAL Pays de la Loire \(developpement-durable.gouv.fr\)](#) Fiche n°11 sur le diagnostic en prospective territoriale, Publié le 29/08/2012 | Mis à jour le 14/12/2022, consulté le 12 juin 2023